



Imprimerie Beeger SA  
13, rue de l'Industrie  
1950 Sion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

**COMMUNE DE SAVIESE**  
*signalisation routière*

L'administration communale de Savièse porte à la connaissance du public la décision suivante, sujette à recours dans les 30 jours, dès la présente publication, auprès du Conseil communal :

- **Route des mayens de Dilogne**  
pose du signal no 2.16 « poids maximal 10t »  
sur la parcelle no 20897, coordonnées 128'260/591'815  
à l'intersection de la route du Sanetsch

Le dossier peut être consulté auprès du service technique, dans les 30 jours, **dès le 7 avril 2015**.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

**COMMUNE DE SAVIESE**

Le Secrétariat communal

La Secrétaire

*M.-N. Reynard*

La Collaboratrice

*J. Héritier*